

Au fil du Rupt

n° 2 - mai 2021

Journal d'information de la commune de Bart



Retrouvez votre commune
sur Facebook



Retrouvez votre commune
sur City All



LE MOT DU MAIRE

Notre mandat municipal a débuté il y a un an, au cours d'une crise sanitaire sans précédent qui a emporté trop de gens et mis en lumière la situation dramatique de nos services publics, tout en fragilisant notre économie.

Ainsi, animés par la volonté d'honorer le mandat que vous nous avez confié, nous nous sommes mis immédiatement au travail.

Cette crise majeure doit faire sens pour chacun d'entre nous et nous impose d'agir différemment sur de nombreux sujets, pour préparer l'avenir et préserver le socle commun.

Notre échelle est communale, certes, mais ce territoire, c'est le nôtre et c'est à nous tous de choisir comment nous voulons y vivre, à nous tous de définir son cadre de vie et de veiller à ce que chacun puisse y être bien.

En s'appuyant sur le budget municipal, en recherchant des partenaires financiers et sans aucune augmentation du taux communal de fiscalité, nous avons effectué des choix

singuliers, qui ont pour objectif de satisfaire les besoins de notre communauté, sur le long terme, en préservant les ressources et le cadre de vie.

Je vous épargnerai ici une longue liste des actions entreprises ou des projets déjà engagés par cette nouvelle équipe municipale, car l'essentiel, c'est ce que vous voyez déjà et les retours satisfaits que vous nous faites lors de nos rencontres.

Le vrai changement pour Bart depuis un an, c'est un ensemble d'actions au service du territoire, une équipe toujours à votre écoute, toujours disponible en mairie et cette farouche volonté de respecter chacun, d'agir avec bon sens pour notre avenir commun.

Comme vous le découvrirez dans ce magazine municipal, avec vous, nous sommes prêts pour la suite, mobilisés pour BART !

Éric LAMY
Maire de Bart



Le maire et le personnel communal



FINANCES

Le budget de la commune se présente en deux parties : une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes devant équilibrer les dépenses.

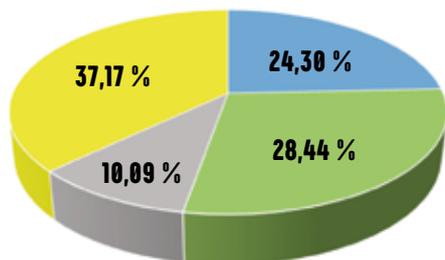
BUDGET 2021

Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement
1 858 455,92	1 858 455,92
Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement
1 411 876,00	1 411 876,00

Budget de la commune	Excédent dégagé sur la section de fonctionnement	Poids de la dette par habitant		Marge d'investissement
3 270 331,92 €	690 790,00 €	605 € au 01/01/20	545 € au 01/01/21	0 % d'augmentation du taux communal d'imposition

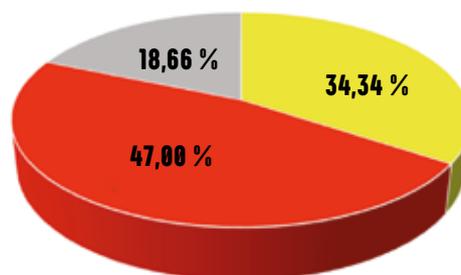
Vous trouverez une représentation de notre premier budget. Un budget reflétant notre programme avec le début de concrétisation de plusieurs projets pour lesquels vous avez décidé de nous élire (nous vous en remercions à nouveau !) : la sécurité (vidéosurveillance et gardes nature), les écoles (tablettes, jeux maternelle), la communication (facebook, panneau d'information, application mobile), le commerce (soutien avec les bons d'achats pour les personnes âgées), l'environnement (forêt, fleurissement, écologie et économies d'énergie), les espaces de loisirs ; des actions et des thèmes nous concernant tous, malgré un budget plus qu'impacté par les travaux de la rue du Général de Gaulle...

Dépenses de fonctionnement



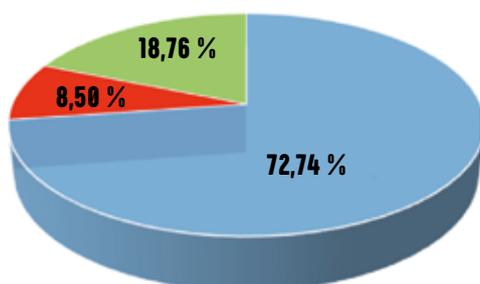
- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Divers
- Virement à la section d'investissement

Recettes de fonctionnement



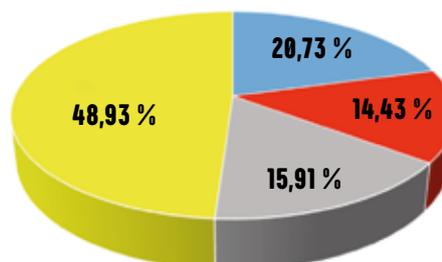
- Excédent de fonctionnement reporté
- Impôts et taxes
- Divers

Dépenses d'investissement



- Emprunts
- Travaux rue du Général de Gaulle
- Autres dépenses d'investissement

Recettes d'investissement



- Dotations
- Subventions
- Divers
- Virement de la section de fonctionnement



ÉDUCATION

Noël 2020



Vendredi 18 décembre 2020, le Père Noël est allé à la rencontre des élèves de maternelle et élémentaire, sa hotte remplie de chocolats. Il a

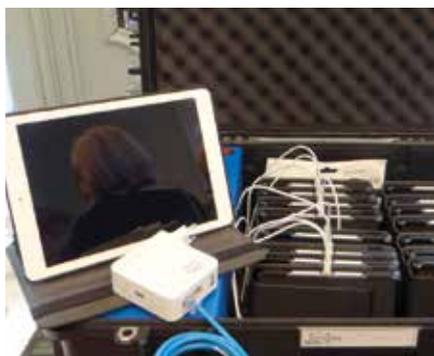
été reçu les bras ouverts avec des chansons et des dessins. Ce moment privilégié lui a permis de rencontrer les enfants un à un.

Les francas



Lundi 4 janvier 2021, les francas ont accueilli une nouvelle directrice : Gaëlle LAVIGNAC. Âgée de 23 ans et titulaire d'un BRJEPS Loisirs Tout Public, elle travaille avec les francas depuis septembre 2019. Dynamique, souriante, disponible et ayant déjà travaillé à Bart de septembre 2019 à mars 2020, elle a trouvé sa place et a su se rendre indispensable très rapidement au sein de l'équipe pédagogique. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Ecole élémentaire



L'école élémentaire sera dotée de 20 tablettes Ipad pour le plus grand bonheur de nos élèves et de leurs institutrices : une nouvelle action permettant l'apprentissage par le numérique (le montant de l'opération est de 13 300 €, subventionnée à hauteur de 70 %).

Ecole maternelle



Depuis le 4 janvier 2021, en raison du renforcement du protocole sanitaire lié à la crise de la Covid-19, les enfants de maternelle déjeunent

à l'école Victor Hugo. L'EHPAD est toujours en charge de la préparation des repas.

Confinement

Lors du dernier confinement du mois d'avril, Bart fut le pôle d'accueil scolaire et périscolaire pour les enfants des familles prioritaires (soignants, policiers, gendarmes, pompiers...).

Non Fermeture de classe

Judi 9 février 2021, Monsieur le Maire et Madame l'Adjointe aux Affaires scolaires ont rencontré Madame VIEILLE-MARCHISET, Inspectrice de l'Éducation Nationale. Lors de cette

rencontre, Eric LAMY, Maire, force de persuasion, a évité la fermeture d'un poste et par conséquent, d'une classe à l'école élémentaire.



COMMUNICATION

Panneau d'information

Depuis le 23 décembre dernier, la commune est dotée d'un panneau d'information lumineux à l'entrée de la commune, côté Sainte-Suzanne. Ce nouvel outil de communication permet à chaque Bartoise, Bartois mais également à toute personne circulant sur cette route, d'être informés sur la vie de la commune.

La commune s'est également dotée d'une application mobile « CityAll » qui permet d'être l'interface entre les habitants et la commune. Plus d'informations sur le flyer joint dans ce bulletin.



N'hésitez plus, téléchargez-la gratuitement !



Afin de ne rater aucune information, pensez à vous abonner à la page Facebook de la ville : **BART Officiel (@MairieBART)**



CCAS ET EHPAD

Noël des aînés

Le Centre Communal d'Action Sociale de la commune a dû, comme tant d'autres structures, adapter ses activités à la situation sanitaire ; cela s'est traduit notamment par l'annulation du repas des aînés. Le maintien du service et du lien avec ces derniers est essentiel en cette période, le CCAS a donc procédé au financement

et à la distribution de colis ou de bons d'achats dans les commerces bartois. Bilan de l'action : 81 colis simples, 35 colis doubles et 84 bons d'achat ont été offerts en cette fin d'année. L'Ehpad « Le Chant de l'Eau », pour la première fois n'a pas été oublié : un cadeau a été offert à chaque résident.



Résidence le Chant de l'Eau

90 places sont dédiées à l'hébergement de personnes âgées de plus de 60 ans valides, semi valides et/ou dépendantes.

Échanges intergénérationnels avec la restauration scolaire dans les locaux.

Ouverture à la culture avec la bibliothèque municipale dans les locaux.

Après une période difficile due à la crise sanitaire et un schéma vaccinal performant, l'EHPAD s'oriente sur un retour à la vie avec la mise en place de 2 projets phares au sein de la commune : découverte du métier de cuisinier avec la participation d'une diététicienne sur l'importance d'une alimentation saine ; un marché de producteurs locaux dans l'EHPAD ouvert à tous les Bartois.



23 rue de Dung – Bart – Tél. 03 81 95 32 46
ehpad.bart@mut25.fr - mutualite-comtoise.fr

CCAS

En ce début d'année, les membres du CCAS se mobilisent en procédant à la prise de rendez-vous de nos personnes âgées éligibles pour le vaccin contre la COVID 19.

Banque alimentaire

En 2020, élus et bénévoles du CCAS ont maintenu l'activité de la Banque alimentaire afin d'aider les familles en difficulté. Au total, ce sont 28 familles bartoises, représentant un total de 77 adultes et enfants, qui ont bénéficié de ce soutien important.

Plusieurs membres du CCAS ont participé, en association avec le CCAS de Voujeaucourt, à la collecte annuelle de la Banque alimentaire qui s'est déroulée le 28 novembre dernier dans les enseignes ATAC et LIDL de Voujeaucourt.



VIE ASSOCIATIVE

Association « La Fario »

Malgré une bise mordante le long des berges du Rupt samedi 13 mars, les pêcheurs de l'association «La Fario» étaient au rendez-vous pour l'ouverture de la saison de pêche 2021 et ont concrétisé leur plaisir par de belles prises. La semaine précédente, l'association avait procédé à l'alevinage. Pour plus d'informations sur leurs activités de gestion et de préservation du patrimoine aquatique et piscicole, rendez-vous sur notre site internet, rubrique associations.



Cérémonies

Les cérémonies du 11 et 17 novembre 2020, respectivement ; « jour de l'armistice 1918, commémoration de la victoire et de la paix et hommage à tous les « morts pour la France » et la « libération de notre commune », ont été célébrées sans public du fait de l'application des restrictions sanitaires.

Rendez-vous est fixé au 8 mai 2021 pour la commémoration de l'armistice 1945 si les conditions sanitaires le permettent, sinon vous pourrez suivre la cérémonie en direct sur notre page Facebook.



Covid-19

Nos associations sont pour la plupart à l'arrêt ou fonctionnent au ralenti. Dès que nous le pourrons, n'oublions pas de les soutenir. Tel est le cas sur l'attribution des subventions par la collectivité, qui ont, au minimum, été maintenues, si ce n'est augmentées par rapport à 2020.

Soyons solidaires avec notre tissu associatif !



LE PERSONNEL COMMUNAL



Madame Nathalie KAILER, habitante de Bart depuis l'âge de 6 ans, est nouvellement recrutée pour effectuer des travaux d'entretien des locaux à la mairie de Bart. Principalement affectée au gymnase

du collège sur un contrat de 10 heures hebdomadaires, le temps de travail de l'agent est amené à évoluer très rapidement pour gérer l'entretien des espaces des écoles, de la bibliothèque et de la restauration scolaire à l'EHPAD.

Nathalie KAILER a déjà travaillé à la mairie de Bart, celle-ci connaît donc déjà très bien la collectivité. Nous lui souhaitons la bienvenue.

L'amicale du personnel, en veille depuis plusieurs années, reprend de l'activité. Sous l'impulsion d'un nouveau Conseil d'Administration (Jérôme Tournu, Président / Pascale JACQUOT, trésorière / Sylvie GESTER, secrétaire), l'amicale du personnel de la commune de Bart est à nouveau dynamique pour répondre aux besoins des œuvres sociales des agents en activité et à l'organisation d'actions variées en y associant le personnel en retraite. Monsieur le Maire de



Bart, Véronique MELLINGER, Adjointe au maire en charge des associations, et la nouvelle municipalité ont décidé de soutenir de manière affirmée le personnel communal en attribuant une subvention de fonctionnement équiva-

lente à la participation de la collectivité au Comité National de l'Action Sociale des années passées soit 2800 €. L'ensemble du personnel adhérent à l'amicale de la commune remercie les élus municipaux pour cette décision.



TRAVAUX

Depuis la mise en place de la nouvelle municipalité en juillet dernier et malgré une période plus que compliquée due à l'épidémie de coronavirus qui nous touche depuis début 2020 avec des restrictions sanitaires obligeant à travailler d'une autre manière, les efforts ont été multipliés afin que notre commune évolue.

Ça bouge à Bart ! La preuve en est avec une énumération des travaux ayant vu le jour, en cours ou les projets à venir. Rétrospectives et projections sont au rendez-vous dans ce bulletin !



Les deux ralentisseurs « hors normes », bruyants et dangereux de la rue des Sapins ont été modifiés par l'entreprise Climent, en novembre 2020, à titre gracieux. Remis dans le bon sens, ils permettent une circulation plus fluide tout en garantissant la sécurité de tous.



Sous l'impulsion des commissions travaux et fêtes et cérémonies, le remplacement progressif des décorations de Noël s'opère.

En octobre 2020, ont été acquis de nouveaux éléments plus modernes et basse consommation pour limiter l'impact sur l'environnement.

Le renouvellement de cette opération sera poursuivi chaque année pour remplacer la totalité de nos lumières de Noël.



Les travaux de la rue du Général de Gaulle, engagés depuis plusieurs mois, et bien indépendamment de la volonté des élus, ont été perturbés par la crise sanitaire pendant près de 6 mois mais ont rapidement repris depuis le début de l'année 2021. A partir du pont du Rupt, au carrefour de la Mairie et de la rue du Général de Gaulle, et jusqu'au Site de la Roche, tous les réseaux d'assainissement ont été remis à neuf au cours de l'année 2020 sous la maîtrise de Pays de Montbéliard Agglomération (Travaux et financement PMA) puis l'enfouissement des réseaux secs a été réalisé et terminé par le SYDED en ce début d'année 2021. La dépose des poteaux sera effective dès le mois d'avril afin de raccorder les réseaux aériens aux réseaux sous-terrains. En parallèle de l'installation de la fibre par ORANGE, les travaux d'aménagement des trottoirs, bordures et de la chaussée sont en cours de réalisation par l'entreprise CLIMENT depuis le 22 mars dernier ces travaux, dont la durée prévisionnelle est de 4 mois, permettront de remettre totalement à neuf cette route départementale entre le 1^{er} et 15 juillet 2021.

Coût total des travaux : 1 100 000 € subventionnés à la hauteur de près de 30 % (SYDED et Conseil Départemental du Doubs). Soit un coût restant à la charge de la commune de Bart de 770 000 €.



TRAVAUX

Les normes d'accessibilité doivent permettre aux personnes ayant un handicap (moteur, visuel, auditif, mental...) de circuler avec la plus grande autonomie possible, d'accéder aux locaux et équipements, d'utiliser les équipements et les prestations, de se repérer et de communiquer. Les conditions d'accès doivent être les mêmes que pour les personnes valides ou, à défaut, présenter une qualité d'usage équivalente. De ce fait, la

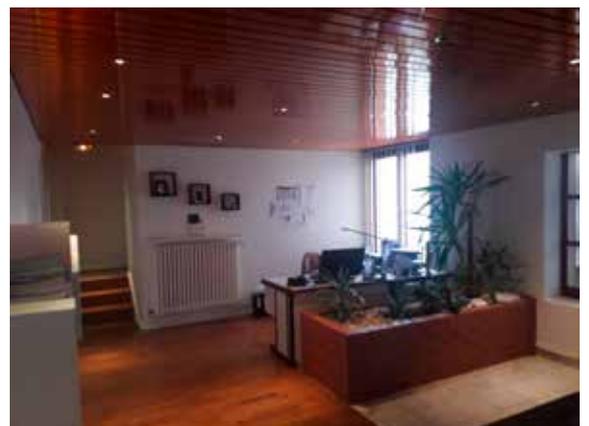
commune se lance dans la mise en accessibilité de ses bâtiments avec un programme sur les années à venir. Ces travaux ont débuté par des mises aux normes des sanitaires de la salle Coulon par les services techniques et se poursuivent avec les accès par des portes automatiques à la mairie et l'agence postale. Ces opérations bénéficient de subventions mais également du soutien de La Poste.



La mairie en plein changement !

Afin de répondre aux évolutions constantes, de permettre de vous accueillir dans un cadre agréable et fonctionnel, d'optimiser le travail des agents, et d'effectuer nos missions de manière optimale, ont été prises les décisions d'aménagements suivantes :

- installation d'un réseau wifi « privé » pour les locaux de la mairie facilitant dans cette période compliquée de restrictions sanitaires les visioconférences avec les partenaires institutionnels et les fournisseurs,
- aménagement de la serre rendant l'accueil des citoyens plus agréable, dans un environnement lumineux et chaleureux,
- amélioration de l'accueil et des locaux administratifs débutée par la création d'un nouvel espace de travail et d'un bureau pour les élus.





SÉCURITÉ

Vidéosurveillance

La notion de sécurité pour notre commune faisait partie intégrante de notre programme. Dès notre élection, Jean-Claude PECHIN, conseiller délégué à la sécurité, a travaillé sur le projet d'installation d'un système de vidéosurveillance.

Après demande et validation de notre dossier par les services de la Préfecture du Doubs, la concrétisation du projet vient de s'achever courant avril.

Pour préserver la sécurité et la tranquillité des Bartoises et Bartois, 9 caméras ont pris place dans le paysage de notre ville :

- 2 à l'agence Postale (en accord avec les responsables de la Poste, participant financièrement à l'opération),
- 3, secteur du collège,
- 2, secteur des écoles,
- 2, secteur de la mairie.

Le matériel et l'installation ont été confiés à la société Jetloeil et notre employé communal, Thierry AUBRY, a procédé au tirage des câbles.

Il est prévu que ce dispositif puisse être complété par l'installation de nouvelles caméras sur le territoire de notre commune.



COÛT DE L'OPÉRATION

- 28 040,55 € (caméras vidéosurveillance, câblage, aménagement bureau et matériel informatique, panneaux indicateurs).
- Une nouvelle caméra sera installée prochainement sur le secteur de la mairie afin de garantir la sécurité et la tranquillité de tous.



MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

Écologie

La commune a décidé d'entamer une démarche de transition écologique en se dotant d'un véhicule utilitaire électrique, en remplacement des deux véhicules, en fin de vie et énergivores, Kangoo et Peugeot 206. Le montage financier de cet achat est le suivant :

- Tarif initial : 45 121,76 €
- Remise commercial : 9 963,60 €
- Bonus écologique : 5 000,00 €
- Prime à la conversion : 5 000,00 €

Soit un coût de revient pour la commune qui s'élève à 25 158,16 €.

Le projet d'installation d'une borne de recharge électrique rapide est à l'étude à proximité de la mairie.





ENVIRONNEMENT, ÉCOLOGIE

Fleurissement

La commission et les services techniques ont préparé pour cette année un fleurissement tenant compte des aléas climatiques qui deviennent de plus en plus récurrents ces dernières années.



Point R

Des travaux d'aménagement du POINT R, situé sur le parking à l'arrière de la salle Coulon, ont été entamés et vont bientôt s'achever par la mise en place d'un enrochement par l'entreprise bartoise STANISLAWSKI dans le but de sécuriser cet emplacement, le rendre plus propre et plus esthétique.

Forêt



Après une première sécurisation effectuée du côté du site de la Roche fin 2020, une seconde action a été menée conjointement avec la ville de Sainte-Suzanne à l'entrée de ville. Plusieurs arbres morts ont été abattus du 12 au 19 avril provoquant la fermeture de la route en journée. Ces travaux, indispensables, ont pour but d'éviter tout accident et de sécuriser vos accès routiers et piétons. Ils ont été effectués par l'ONF (Office National des Forêts). Le coût des travaux s'élève à 9 318 €.

Propreté des voiries

Un entretien de toutes les rues à charge de la commune a été effectué courant avril par le passage d'une balayeuse pour un montant de 1 368 €.

Cela représente 22 kilomètres de voiries publiques !

Déjections canines

Des distributeurs de sachets de récupération des déjections canines seront installés prochainement près de la mairie et le long de la piste cyclable/piétonnière vers les écoles afin de préserver la propreté des chemins.

Environnement

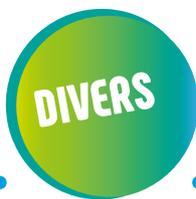
Un nouveau groupe de travail sur l'environnement, s'est créé début avril 2021 sous l'impulsion du nouvel élu au sein de la majorité municipale, Quentin TOUZALIN. Ce dernier a remplacé Isabelle CANEVA. Ce nouvel élu a tenu sa première réunion le mardi 6 avril 2021 afin d'apporter une nouvelle façon de travailler, prenant en compte l'environnement, le développement durable, les économies d'énergies...



Affouage

L'affouage 2021 a débuté en début d'année sur la parcelle n°16 à proximité du château d'eau. 20 lots ont été marqués, pour les 20 affouagistes inscrits cette année. Tronçonneuses, merlins et coins, tracteurs étaient à pied d'œuvre ces dernières semaines. C'est dans ce contexte que, par un samedi ensoleillé de février, certains promeneurs ont eu l'occasion d'assister à une activité de bûcheronnage peu commune. M. PAGNOT a réalisé le débardage de ses arbres coupés avec son cheval de trait comtois, comme cela se faisait par le passé avant l'arrivée des engins et outils motorisés. La jument a réalisé la tâche tout en force et en douceur, guidée par les consignes majoritairement verbales de son maître. Un bel exercice pour un cheval rompu depuis des siècles aux activités de trait, et que l'éco-système de la forêt aura certainement apprécié.





DIVERS

PAYS DE MONTBÉLIARD AGGLOMÉRATION

Convention feux tricolores

La signature d'une convention déléguant la gestion de la signalisation lumineuse tricolore a été actée en ce début d'année 2021 pour un montant de 12 452,00€ concernant 22 feux



tricolores sur un service « tout inclus ». Une première intervention a été effectuée une semaine après la validation de ce contrat.

Convention gardes nature

L'adhésion au dispositif des gardes nature s'est conclue le 12 avril 2021 pour un montant annuel de 4 000,00€ renforçant les actions liées à la sécurité sur la commune, en complément de la gendarmerie.



Déneigement

Une convention a été signée avec une entreprise basée à Sainte-Suzanne concernant le déneigement de nos voiries. Cette opération fut un succès sur les épisodes neigeux de ces premiers mois de 2021.



Négociation bail

Le bail de longue durée (30 années) de location d'une parcelle située au Lieu-dit « Le Mont-Bart » à la société TDF (antenne relais) arrive à échéance le 31 décembre 2021. Ce dernier a été renégocié avec la même société, en mars 2021, avec rétroactivité au 1er janvier pour une durée d'une année (2021) puis 12 années : renégociation actée avec une augmentation de plus de 1 580 %, passant de 2 968,00 € à 50 000,00 € annuels.

Ce nouveau contrat n'entraîne aucun changement lié aux finalités de cette antenne. Aucun service et aucune technologie supplémentaires ne sont prévus à l'ajout.

A vos agendas !

Les conditions sanitaires actuelles ne nous permettent pas de nous projeter, cependant, la commission fêtes et cérémonies ainsi que le comité des fêtes ont commencé à échanger pour programmer des manifestations dès le second semestre de cette année si nous le pouvons. Réservez d'ores et déjà la date du **25 septembre 2021 : marché d'automne.**

Afin de connaître l'agenda des futures manifestations et ne manquer aucun événement de la commune, n'oubliez pas de nous suivre sur les différents canaux de communication : site internet, page Facebook et application CityAll, sans oublier les panneaux d'affichage !

La fibre

Le déploiement de la fibre optique poursuit son chemin en ce début d'année, plusieurs quartiers sont nouvellement éligibles.

Horaires bricolage & jardinage

JOURS OUVRÉS :
8h-12h / 14h-19h
Samedi : 9h-12h / 15h-19h

DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS : 10h-12h





ÉTAT-CIVIL 2020

Décès

Janvier :

- M. MOUGIN Claude
- M. UBALDI Raymond
- M. PLUMÉZ Daniel

Mars :

- Mme CASTALAN épouse CENNI Pierrette

Avril :

- M. BERTHAUT Jean-Claude
- M. CENNI Pietro
- M. RICHARD Michel
- Mme GUIGNARD épouse SARRIEUX Simone
- Mme METTETAL épouse BERTHELOT Liliane

Mai :

- M. FOGAROLO Modeste
- M. VILLEMAGNE Henri

Juin :

- M. RINGENBACH Louis
- Mme DEVILLERS Antoinette épouse CORNEILLE
- M. BAC Marc

Juillet :

- M. CORBERAND André

Août :

- M. FEUVRIER André

Septembre :

- Mme JUNG épouse HABERER Simone

Octobre :

- Mme BOLLE épouse GAILLARD Andrée
- M. GARNERET Marcel
- M. CELIK Ayhan

Novembre :

- Mme ALIX épouse MONNOT Madeleine

Décembre :

- Mme GAVOILLE épouse BONNOT Jeanne
- M. BAUMANN Lucien
- M. BICHET Bernard

Naissances

Janvier :

- DOLCI Emilio (DOLCI Stefano et Mme SENAC Audrey)
- BOUDJEKADA Karim (M. BOUDJEKADA Amar et Mme BONVALOT Coralie)

Mars :

- BRUNNER Robin (M. BRUNNER Antoine et Mme BERTHELOT Laura)
- BERIO Timéo (M. BERIO Vincent et Mme MARTIN Virginie)

Avril :

- LAMCHI Adem (M. LAMCHI Ouahid et Mme YAKHOUI Meryem)

Mai :

- NASRI Lina (M. NASRI Mohamed et Mme VERDIÈRE Camille)

Juin :

- HOMRI Louaï (M. HOMRI Nordine et Mme SALAH Leyla)
- LAVAL Milan (M. LAVAL Alexandre et Mme BOURGON Anaïs)

Juillet :

- BRUDER Giulian (M. BRUDER Benjamin et Mme VERNEY Mélissa)
- JOSSELIN Méliana (M. JOSSELIN Adrian et Mme FERD Cathy)

- LÂGUIR Delya (M. LÂGUIR Hafid et Mme ABACHRA Amel)

Septembre :

- LESTERLOU Celenya (M. LESTERLOU Jordan et Mme GAESSLER Océane)
- MALESIEUX Clément (M. MALESIEUX Pierre et Mme DEGRAENE Charlotte)
- MULLER Eden (M. MULLER Julien et Mme TITREN Mathilde)
- MANGON Marcel (M. MANGON Rémi et Mme BAZELIN Lauriane)

Octobre :

- BOUDJEKADA Jessim (M. BOUDJEKADA Amar et Mme BONVALOT Coralie)
- LIPCZYNSKI Eden (M. LIPCZYNSKI Damian et Mme RUEZ Marine)
- RISSE Alycia (M. RISSE Nicolas et Mme GLAB Mélanie)

Novembre :

- KRABIA Lina (M. KRABIA Matthieu et Mme MARTIN Anissa)

Décembre :

- HMIMID Mehdi (M. HMIMID Mourad et Mme GODARD Céline)

PACS

Janvier :

- M. THIERRY André et Mme BELLOT Michelle

Février :

- M. BERIO Vincent et Mme MARTIN Virginie
- M. MONVOISIN Julien et Mme MOUHOT Béatrice

Septembre :

- M. LIPCZYNSKI Damian et Mme RUEZ Marine
- M. Le PARC Alex et Mme ABDALLAH Samantha

Décembre :

- M. PEZZUCHI Frank et Mme SIMEREY Vanessa

Mariages

Janvier :

- M. KOLBL Florian et Mme RODRIGUEZ Priscillia

Juillet :

- M. TOZZI Hervé et Mme AUSSOURD Danièle

Août :

- M. DUHAMEL Thierry et Mme ÔZER Ciydem

Décembre :

- M. ROLLAND Eric et Mme GHERARDI Marion

Coordonnées utiles :

- MAIRIE : 03 81 90 78 50 - mairie.bart@orange.fr
- ASTREINTE MAIRIE URGENCES : 06 08 32 80 59 (en dehors des heures d'ouverture de la mairie)
- L'AGENCE POSTALE : 03 81 90 78 56